

Ce que les évolutions des financements font à la recherche en SHS

25 et 26 octobre 2018

Université de Lorraine

Lieu précis à définir

Colloque organisé par l'association nationale ADCIFRE SHS

Association des Doctorants et Docteurs CIFRE en Sciences humaines et sociales

La Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) s'est aujourd'hui imposée comme dispositif de financement de nombreuses recherches doctorales en SHS¹. Néanmoins, les jeunes chercheurs ainsi financés sont confrontés à des difficultés épistémologiques et méthodologiques que l'on assimile souvent aux spécificités de ce cadre de recherche : implication vis-à-vis du terrain, réflexivité face à la commande, subordination salariale (Perrin-Joly, 2010), etc. Le colloque intitulé « *La recherche en funambule : établir une approche critique tout en étant engagé par et dans son terrain. Le cas des thèses CIFRE en sciences humaines et sociales* »,

¹ 21% des thèses financées par le dispositif CIFRE en 2014 sont inscrites dans des disciplines des Sciences de l'Homme et de la Société (source : http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/pdf/presentation-Dispositifs-CIFRE.pdf)

organisé en septembre 2015 par l'Association des Doctorants CIFRE en SHS (ADCIFRE SHS), interrogeait ainsi les différentes contraintes rencontrées par les jeunes chercheurs bénéficiant de ce dispositif, et plus généralement les modalités de production de savoirs critiques tout en étant engagé par et dans son terrain.

Pour autant, la littérature existante, les revues spécialisées et les séminaires dédiés aux évolutions de la production scientifique suggèrent que les mécanismes qui sous-tendent ces difficultés méthodologiques et épistémologiques se retrouvent dans d'autres dispositifs de financement de la recherche contemporaine et participent à faire évoluer les pratiques du chercheur : injonctions contradictoires à l'implication (De Sardan, 1995), ouverture risquée des « boîtes noires » des organisations (Villette, 2014), bureaucratisation, contractualisation, subordination salariale (Landour, 2013), construction partenariale (Barrier, 2014), délais de financement limités, etc. Les nouveaux modes de financement dépassent désormais le monde universitaire. S'ils offrent un panel de nouveaux objets d'étude et collaborations pluridisciplinaires, et développent le champ de la recherche appliquée pour l'innovation, ils soulèvent des conflits éthiques produits par le fait d'être financé par son terrain de recherche. En ce sens, la question des effets des modes de financements de la recherche se pose pour tout chercheur, quelles que soit sa discipline et les ressources financières (publiques ou privées) dans lesquelles s'inscrivent ses recherches. Il apparaît ainsi nécessaire de croiser les analyses et réflexions à propos de ce que l'évolution des financements fait à la recherche menée dans le cadre de différents types de dispositifs ou « guichets » de financement : projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), contrats doctoraux ou liés aux laboratoires d'excellence (LABEX), contrats partenariaux avec des fondations privées, fonds européens, etc.

Ce colloque vise à ouvrir les réflexions précédemment engagées lors du premier colloque organisé par l'ADCIFRE SHS en 2015. Il s'agira de discuter de certaines difficultés méthodologiques et épistémologiques identifiées en les mettant à l'épreuve d'expériences, de comparaisons et/ou de réflexions approfondies menées dans le cadre de différents dispositifs de financement. Nous attendons en ce sens des propositions/communications apportant une réflexion distanciée et théorique sur les implications pratiques et méthodologiques découlant des nouvelles modalités de financement de la recherche. L'objectif de ce colloque étant de penser la variété des pratiques de recherche liée aux évolutions des financements, tous les ancrages disciplinaires des SHS seront appréciés. Sont attendues des propositions de communication aussi bien de la part de doctorants que de chercheurs confirmés. Les textes proposés devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes identifiés et prendre appui sur une ou plusieurs expériences de recherche.

Axe 1 : Mode de financement et construction des objets d'étude

Saisi dans une perspective comparative et de long terme, le financement de la recherche publique « sur projet » est un dispositif de réforme politique (Aust, 2014), qui transforme le « rôle social » de la recherche. Les « guichets » de financements tels qu'ils sont actuellement structurés impliquent-ils un pilotage plus direct par le pouvoir politique ou économique ? Dans quelle mesure les mots d'ordre visant à « créer des liens entre les acteurs de la recherche et de l'innovation »² ou à répondre à des enjeux de politique publique saillants (lutte contre le terrorisme, santé, dérèglement climatique) transforment-ils les périmètres (temporels, spatiaux, partenariaux) de l'investigation scientifique ? En effet, sans verser dans ce que Mike Singleton évoque comme une certaine soumission du chercheur (Laurent, 2006), quel scientifique peut se prévaloir de choisir - ne serait-ce que ses objets de recherche - de manière totalement déconnectée de la société (Charles *et al.*, 2008) ? Il ne s'agit pas pour autant d'abandonner toute ambition scientifique ou de basculer dans un militantisme aveugle, mais plutôt d'encourager à une certaine réflexivité pour poursuivre la dénaturalisation des « boîtes noires » que sont un « projet » de recherche, un « processus de sélection » ou un « appel à projets » (Aust, 2014).

Axe 2 : Evolution des financements et des frontières disciplinaires

La recherche, française comme internationale, fait face à une injonction majeure qui consiste à décloisonner l'inscription disciplinaire dans une logique d'intercompréhension et de fertilisation croisée des différents champs scientifiques. Cette exigence est désormais un passage obligé pour pouvoir soumettre un projet à de nombreux types de financement. Qu'en est-il dans la pratique des travaux de recherche ? Comment les chercheurs issus de différents champs disciplinaires procèdent-ils pour mettre en œuvre des pratiques collaboratives répondant à ces attentes de construction de projets inter ou pluridisciplinaires ? Quels moyens mettent-ils en œuvre pour interagir et établir des éléments communs permettant d'aboutir à une recherche collective ? Certains travaux réflexifs relatant des projets interdisciplinaires sur les catégories propres à chaque discipline (comme celui de Gaye et Wallenborn, 2015) permettent d'envisager des axes d'approche communs pour permettre la construction progressive d'échanges entre disciplines. La notion d'interdisciplinarité peut également questionner les effets de circulation des concepts ou des savoirs à l'étape de publication (Boelaert *et al.*, 2015).

Axe 3 : Logiques de collaboration et rapports de pouvoir

L'évolution des (co)financements vers des logiques de projet incite à mener des recherches dans le cadre de partenariat entre différentes institutions et acteurs.

² Slogan visible sur la bannière de la page d'accueil de l'Agence Nationale pour la Recherche Technologique (ANRT). <http://www.anrt.asso.fr/>

Comment se règlent ces collaborations ? Quand le monde de la recherche est amené à conclure des partenariats avec le monde professionnel (privé ou public), un dialogue s'instaure-t-il ou assiste-t-on à un choc des cultures ? Certains chercheurs déplorent par exemple la transposition de logiques entrepreneuriales à la recherche (logiques gestionnaires, asservissement aux objectifs, prévisions des résultats *ex-ante*, évaluation de la performance, etc.) (De Gaulejac, 2012). Comment la recherche sur le terrain s'accommode-t-elle de cette hybridation entre différents partenaires ? Comment se négocient les évolutions indispensables de l'enquête en cours de route ? Implique-t-elle par exemple de l'autocensure ou de la recherche dissimulée sous d'autres objectifs plus compatibles avec les attentes particulières des partenaires ? Ouvre-t-elle au contraire de nouveaux terrains difficilement accessibles autrement (observation en entreprise par exemple) ? Permet-elle d'amener de la réflexivité aux partenaires ou perturbe-t-elle des rapports de pouvoir en place au sein d'une structure ou d'un territoire ?

Une recherche critique et émancipatrice pour les acteurs de terrain est-elle possible avec l'évolution des financements ? Les changements observés facilitent-ils une recherche de plein air parmi les acteurs au service d'une démocratie technique (Callon et al., 2001) ou favorisent-ils sur le terrain les acteurs déjà les plus dominants ? L'évolution des financements incite également à ouvrir la réflexion autour de l'engagement des chercheurs en sciences sociales. Comment percute-t-elle les « figures de l'engagement » mises en évidence dans le champ des sciences sociales (Jacquot, Higelé, 2017) ? Comment des approches critiques peuvent-elles naître de la recherche financée/sur financement comme support ?

Axe 4 : Restitution et publication des résultats

L'épreuve de la restitution des résultats, de leur publication et de leur mise en circulation dans des espaces de discussions dépassant les sites de l'enquête, fait aujourd'hui partie intégrante de l'expérience de la recherche (Bergier, 2000 ; Céfaï et Amiraux, 2002). Pour autant cette étape peut représenter une mise en danger du chercheur. En effet, les parties prenantes de l'enquête (enquêtés, financeur(s), partenaires) peuvent être tentés de bloquer la diffusion des résultats, si ces derniers ne leur conviennent pas, en revendiquant la propriété intellectuelle de l'enquête (Laurens et Neyrat, 2010). Le fait de « rendre public » peut également rompre l'illusion selon laquelle le chercheur adhère aux représentations des enquêtés et que ces derniers puissent partager son projet (Flamant, 2005). Dans le cas d'une immersion prolongée sur le terrain, la restitution peut également se constituer comme révélatrice d'une forme de trahison si les enquêtés s'offusquent des descriptions et analyses réalisées (Latour, 1992). Les résultats présentés peuvent aussi faire l'objet d'une instrumentalisation difficilement maîtrisable par le chercheur. Enfin, la contractualisation liée aux formes de financements peut donner un nouveau tour à la question de la confidentialité des données et de la propriété intellectuelle des résultats obtenus, aussi bien en termes d'ajustements au cours de la recherche que lors de la

publicisation des résultats. Qu'il s'agisse de commandes privées ou publiques, d'appels à projets de recherches issus des institutions, le mode de financement introduit-il de nouveaux questionnements, contraintes et opportunités à l'égard des enjeux de restitution et/ou de publication ?

Modalités de soumission à adcifreshs@gmail.com

- **Soumission d'une proposition de communication orale – date limite : 22 mai 2018**

La proposition, rédigée en français, doit comprendre un titre, un résumé de 3 000 signes maximum (espaces et bibliographie non compris) et 3 à 5 mots-clés. Elle précisera l'axe, et éventuellement les axes dans lesquels elle s'inscrit et sera transmise au format Word.

- **Dépôt d'un résumé détaillé pour les communications orales sélectionnées – date limite : 01 octobre 2018**

Le résumé détaillé sera composé de 10 000 signes maximum (espaces et bibliographie non compris). Après sélection, les communications du colloque sont susceptibles de donner lieu à une publication.

Sessions poster

La présentation doit répondre à la thématique générale du colloque « Ce que les évolutions des financements font à la recherche en SHS ». Elle participera à un concours des meilleurs posters retenus par les participants lors de la tenue du colloque.

Les posters attendus peuvent être issus de travaux scientifiques émanant de chercheurs réalisant des recherches dont les résultats sont de nature à apporter un éclairage sur les différents axes du colloque, ou de jeunes chercheurs souhaitant partager des réflexions méthodologiques liées à leur cadre de recherche doctorale. Les posters issus d'expériences pratiques et projets innovants en lien avec la recherche financée, émanant d'associations ou d'organismes du secteur privé ou public, sont également les bienvenus.

- **Normes de présentation**

Format A0 (841 x 1189 cm) - orientation portrait.

Éléments obligatoires : nom, prénom de l'auteur, organisme d'affiliation, une courte bibliographie.

- **Date limite d'envoi des poster : 1^{er} octobre 2018.**

Calendrier

22 mars	Lancement de l'appel à communications
22 mai 2018	Date limite de soumission des propositions de communications orales
22 juin 2018	Notification aux auteurs
1 ^{er} octobre 2018	Date limite d'envoi des résumés détaillés / des posters
25-26 octobre 2018	Tenue du colloque

Comité d'organisation

BOUR Chloé, Vice-présidente d'ADCIFRE SHS

Doctorante en Sociologie (CRBC, U. Rennes II) – chl.bour@gmail.com

DANINO-PERRAUD Raphaël, Secrétaire d'ADCIFRE SHS

Doctorant en Economie (LEO, U. Orléans) – daninoperraud.rafael@gmail.com

GUICHARD Marine, Présidente d'ADCIFRESHS

Doctorante en Sociologie (2L2S, U. Lorraine) – marine.guichard@univ-lorraine.fr

JEANSON Lisa, Trésorière d'ADCIFRE SHS

Doctorante en Psychologie (PERSEUs, U. Lorraine) - lisa.jeanson@mpsa.com

ROUDIER Lucie, Vice-secrétaire d'ADCIFRESHS

Doctorante en Géographie (CRAG, U. Paris 8) - lucieroudier@gmail.com

Bibliographie indicative

AUST J., 2014, « Financer la recherche sur projet. Figures historiques d'un dispositif de gouvernement », *Genèses*, vol. 1, n°94, p. 2.

BARRIER J., 2014, « Partenaires particuliers : financements sur projet et travail relationnel dans les réseaux de collaboration science-industrie », *Genèses*, vol.1, n°94, p. 55.

BERGIER B., 2000, *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 302 p.

BOELAERT J., MARIOT N., OLLION E., PAGIS J., 2015, « Les aléas de l'interdisciplinarité. Genèses et l'espace des sciences sociales françaises (1990-2014) », *Genèses*, vol. 3, n° 100-101, p. 20-49.

CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 358 p.

CÉFAÏ D., AMIRAUX, V., 2002, « Les risques du métier. Partie 2 », *Cultures & Conflits*, vol. 3, n° 47, p. 15-48.

CHARLES M., CHLOUS-DUCHARME F., FAUGÈRE E. *ET AL.*, 2008, « Science et démocratie dans la gestion de la nature : des ethno-sociologues pris dans la modélisation d'accompagnement », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*. [En ligne], vol. 8, n°2. Disponible sur : <http://vertigo.revues.org/4999>.

DE GAULEJAC V., 2012, *La recherche malade du management*, Versailles, Quae.

FLAMANT N., 2005, « Observer, analyser, restituer », *Terrain - Revue d'ethnologie de l'Europe*, n°44, p. 137-152.

GAYE G. et WALLENBORN G., 2015, « La construction des usagers dans un projet interdisciplinaire de smart grid », colloque Sciences sociales et transitions énergétiques, Grenoble, 28 mai 2015.

JACQUOT L., HIGELÉ J-P. (dir.), 2017, *Engagements et sciences sociales. Histoires, paradigmes et formes d'engagement*, Nancy, PUN - Editions Universitaires de Lorraine, 342 p.

LANDOUR J., 2013, « Le chercheur funambule. Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses*, vol. 1, n°90, p. 25-41.

LATOUR B., 1992, *Aramis ou L'amour des techniques*, Paris, La Découverte, 241 p.

LAURENS S. ET NEYRAT F., 2010, *Enquêter de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociale*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 320 p.

Laurent P-J, 2006, « L'implication de l'anthropologue dans le champ scientifique : l'exemple de la Commission Nationale de la Décentralisation du Burkina Faso », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 1, n°37, p. 105-120.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, « La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1, p. 71-109.

PERRIN-JOLY C., 2010, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS*. Disponible sur : <http://sociologies.revues.org/3380?lang=en>.

SINGLETON M., 1998, *Amateurs de chiens à Dakar. Plaidoyer pour un interprétariat anthropologique*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 150 p.

VILLETTE M., 2014, « Ethnographie dans l'entreprise », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, vol. 3, n°117, p. 4.